

Fostplus 

2025

Rapport
d'activités

Ensemble, nous façonnons l'avenir

Le monde de l'emballage est en pleine transition. En 2026, deux nouvelles réglementations européennes entrent en vigueur avec un impact considérable sur notre secteur : le *Packaging and Packaging Waste Regulation* et le *Waste Shipment Regulation*. Nous attendons également avec intérêt un nouvel Accord de coopération interrégional sur les emballages.

Les attentes de la société sont aussi très élevées. Les citoyens et les pouvoirs publics attendent des entreprises qu'elles investissent dans la durabilité, et les emballages figurent parmi les priorités à l'agenda.

En tant qu'organisations de référence pour les producteurs, Valipac et Fost Plus sont prêtes à offrir des repères dans ce paysage en rapide évolution, tout en accompagnant nos clients dans la transition vers des emballages plus durables. Un cadre législatif solide est crucial, mais tout *goldplating* par rapport à la législation européenne et à nos pays voisins est absolument à éviter.

Je suis convaincu que la collaboration est cruciale pour répondre aux nombreux défis qui nous attendent. Avec plus de 3 000 clients communs, nous voyons de nombreuses opportunités d'améliorer nos services.

Sur le plan international également, nous avons franchi des étapes importantes. Nous avons ainsi conclu un accord avec nos collègues de France (Citeo et Citeo Pro), du Luxembourg (Valorlux) et des Pays-Bas (Verpact) pour renforcer notre coopération dans un cadre BeNeFraLux autour de thématiques telles que la simplification administrative, l'éco-conception, le contenu recyclé et les emballages professionnels.

Sur le plan national, nous faisons partie de Round, la fédération faïtière des organisations de producteurs belges. Là aussi, nous avons déjà franchi une première étape : une plateforme permettant aux entreprises d'e-commerce de s'enregistrer afin de vérifier facilement et de manière fiable le respect des obligations REP auxquelles leurs

fournisseurs sont soumis. Une initiative indispensable au vu du niveau élevé de *free-riding* dans le secteur de l'e-commerce.

Tous ces exemples montrent que nous sommes plus forts lorsque nous unissons nos forces et façonnons l'avenir ensemble. Comment nous le mettons en pratique chaque jour ? Découvrez-le dans notre Rapport d'activités.

Je tiens enfin à remercier chaleureusement les collaborateurs des deux organisations pour leur engagement, leur flexibilité et leur confiance. Ce sont eux qui donnent vie à notre mission chaque jour, pour nos clients, pour nos partenaires et pour une planète plus durable.

Je vous souhaite une excellente lecture !

Francis Huysman
CEO de Fost Plus
et Valipac





Comité de direction

De gauche à droite : Lara Spaan, Steven Boussemaere, Laurence Havrenne, Francis Huysman, Mik Van Gaever.



Contenu

01

Contexte

PAGE 4

02

Collecte sélective

PAGE 6

03

Prévention et réutilisation

PAGE 14

04

Recyclage

PAGE 20

05

En coulisses

PAGE 28



Une mission d'intérêt général

Fost Plus fait vivre l'économie circulaire des emballages ménagers en Belgique. Nous aidons les entreprises à respecter leurs obligations légales, tout en remplissant une mission essentielle d'intérêt général.



Tout commence avec le citoyen

Sans la participation de 12 millions de Belges, nous n'y arriverions pas. Nous les aidons à faire le bon choix durable, partout et à tout moment : grâce à la communication et à la sensibilisation, mais aussi via des systèmes de collecte simples et accessibles. Pour que chacun puisse contribuer à l'économie circulaire.



Le PPWR comme moteur

Le 11 février 2025, la nouvelle réglementation européenne sur les emballages (PPWR) est entrée en vigueur. Un véritable tournant pour le secteur, avec des objectifs ambitieux en matière de réduction, de réutilisation et de recyclage. Mais aussi une opportunité pour les entreprises de repenser leurs systèmes d'emballage et de les inscrire dans la durée.



Investir dans des écosystèmes locaux

En traitant les emballages localement (de la collecte au recyclage), nous stimulons l'innovation, les investissements et l'emploi dans le secteur. Les écosystèmes locaux offrent en outre la meilleure garantie d'un traitement durable : ils réduisent l'impact du transport et permettent de s'adapter plus rapidement aux évolutions du marché.





Collecte sélective

L'économie circulaire commence chez le citoyen, à la maison. En 2025, les Belges restent parmi les meilleurs trieurs : les volumes PMC collectés ont atteint un niveau record. Mais des progrès restent à faire. On retrouve encore trop de résidus dans les sacs PMC et la collecte en dehors du domicile pourrait être meilleure.



02



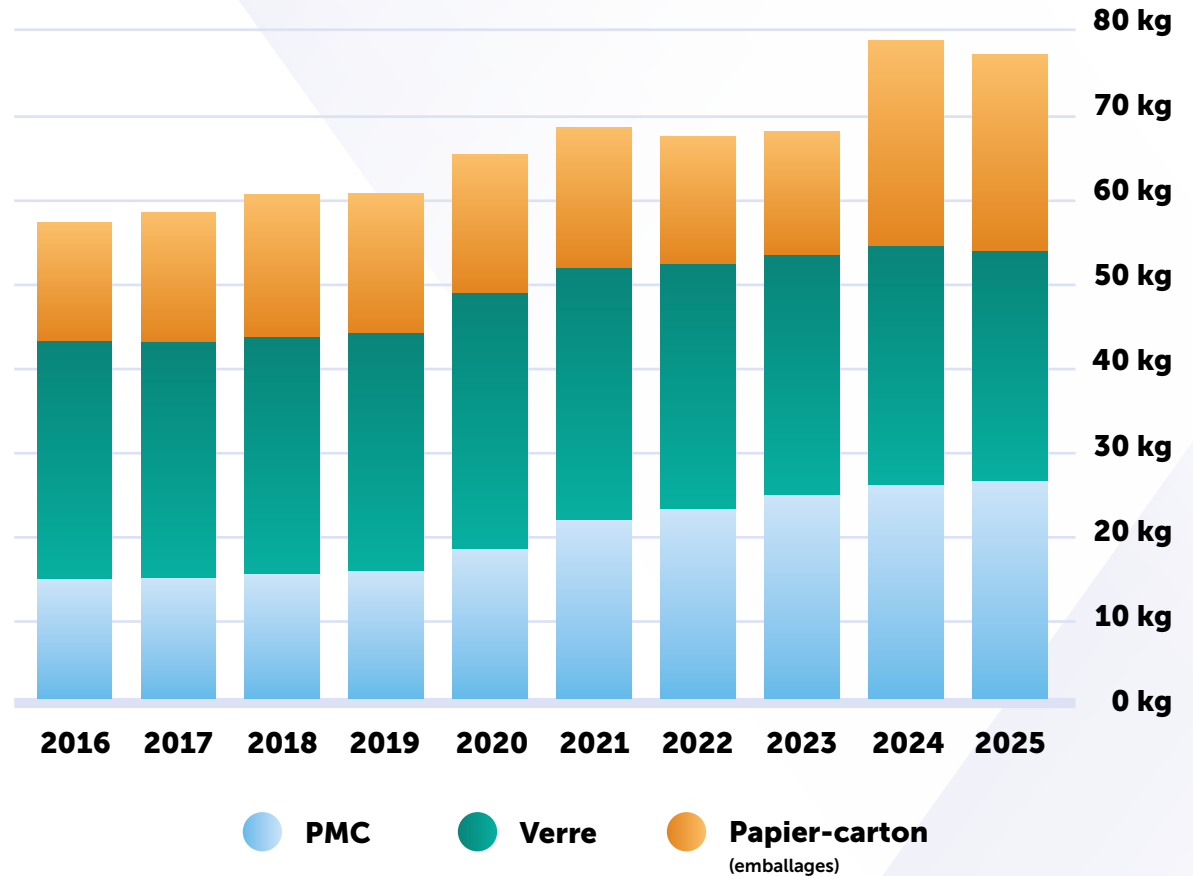
Chiffres clés

Évolution

La collecte de **PMC** a fortement progressé avec l'élargissement des règles de tri. Les volumes collectés ont continué à augmenter en 2025, mais de manière moins marquée qu'auparavant. Il est clair que les citoyens sont habitués aux nouvelles règles de tri.

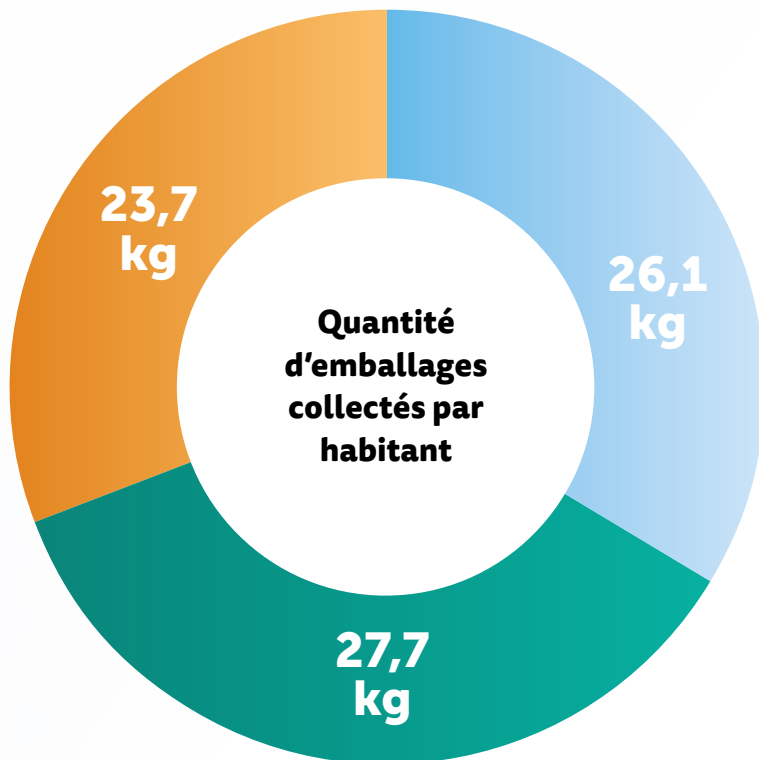
La collecte du **verre** a fortement augmenté pendant la pandémie, lorsque la consommation à domicile était plus importante. La baisse observée ensuite se poursuit en 2025. On observe une diminution des volumes collectés pour le **papier-carton** par rapport à 2024.

Evolution de la quantité d'emballages à usage unique collectés par habitant





- **PMC**
- **Verre**
- **Papier-carton**
(emballages)



EMBALLAGES DE BOISSONS



83 %

des bouteilles de boissons en plastique collectées



94 %

des canettes de boissons recyclées*

** Une méthode standardisée pour la collecte des bouteilles de boissons en plastique a été établie dans le cadre de la directive sur les plastiques à usage unique (SUPD). Cette méthode n'existe actuellement pas pour les canettes. Contrairement aux bouteilles, les canettes sont recyclées de manière circulaire, quelle que soit la méthode de collecte. C'est pourquoi nous indiquons le pourcentage de recyclage des canettes dans ce rapport. Comme les autres pourcentages de recyclage présentés ici, celui-ci a été calculé à partir des quantités mises sur le marché par nos membres.*



Focus sur la qualité

Les Belges sont réputés pour la qualité de leur tri. Pourtant, les sacs PMC contiennent encore trop d'éléments qui n'y ont pas leur place : jouets, textiles, piles et batteries, appareils électriques, emballages pleins, etc. Ils causent de nombreux problèmes, voire des situations dangereuses dans nos centres de tri. Sans compter que ces matériaux parfaitement recyclables sont perdus pour le recyclage. En 2025, nous avons mené des campagnes ciblées en étroite collaboration avec nos partenaires pour encourager les citoyens à améliorer leurs pratiques.



Regardez le spot.





Campagne nationale – le retour du poulet qui cuisine

En février 2025, nous avons lancé une deuxième vague de notre campagne nationale. Avec en vedette le désormais célèbre poulet en plastique, qui a malencontreusement atterri dans le sac PMC. Le message résume toutes les règles de tri en une phrase accrocheuse : "C'est un emballage ? Sans hésiter, dans les PMC !" La campagne s'est poursuivie à l'automne avec un nouveau spot, qui prolonge le concept et a été renforcé sur les réseaux sociaux.

« Notre campagne nationale a clairement porté ses fruits. Le message en lui-même n'est pas particulièrement attrayant, il faut donc le rendre accessible. Notre poulet en plastique évite un ton trop moralisateur. Changer les comportements demande du temps. Grâce à nos efforts continus, les taux de résidus évoluent lentement mais sûrement dans la bonne direction. »

Adriaan Lowet, Brand Strategy & Campaign Manager



La campagne a été récompensée en novembre 2025 par un BOA Award d'or.



Ensemble pour moins de résidus

Nous ne sommes heureusement pas seuls dans la lutte contre les résidus dans les sacs PMC. En 2025, nous avons collaboré avec plusieurs partenaires afin d'améliorer le comportement de tri des citoyens.



Des feux pour éclairer votre vélo

Les lampes de vélo contiennent des petites piles. Si elles sont écrasées lors du traitement des déchets, un incendie peut se déclencher. Donc, ne jetez jamais les piles, les batteries et l'électro dans le sac PMC, les papiers-cartons ou les déchets résiduels. Apportez vos piles et batteries dans un point de collecte de Bebat et l'électro dans un point de collecte de Recupel : ils y seront recyclés en toute sécurité. Merci !

Une simple erreur de tri, de grandes conséquences

En septembre 2025, nous avons lancé, en collaboration avec Bebat et Recupel, une campagne sur le tri en toute sécurité. Les piles, batteries et appareils électriques se retrouvent encore trop souvent dans des flux inappropriés : dans le sac PMC, mais aussi dans le papier-carton ou les déchets résiduels. Ce n'est pas sans conséquence. Écrasées ou endommagées lors de la collecte ou du tri, les batteries sont à l'origine d'explosions et de départs d'incendie de plus en plus fréquents dans les centres de tri, les lieux de stockage et les camions de collecte. Une seule solution : les conserver séparément et les déposer dans les points de collecte Bebat et Recupel.

Les actions de terrain portent leurs fruits

En 2025, nous avons également travaillé en étroite collaboration avec les intercommunales et les opérateurs. Ainsi, l'intercommunale de gestion des déchets Tibi est parvenue à réduire significativement la quantité de résidus dans la région de Charleroi, au point de devenir en 2025 l'un des meilleurs élèves en la matière. Au cœur de leur approche : une série d'actions concrètes, telles que l'apposition d'autocollants de refus sur les sacs mal triés, une vigilance accrue des collecteurs et une communication ciblée fondée sur l'analyse des résidus constatés.



[Découvrez la vidéo.](#)



Les bonnes habitudes s'apprennent tôt

En 2025, nous avons une nouvelle fois misé sur des programmes éducatifs et des ateliers destinés aux enfants et aux adolescents de tout le pays. En Flandre, nos animations scolaires en collaboration avec la Région flamande ont ainsi touché plus de 53 000 élèves de l'enseignement maternel et primaire. En Wallonie, en collaboration avec Be WaPP, nous avons accompagné près de 100 écoles dans leur parcours vers le label « École Plus Propre ». En collaboration avec Bruxelles Environnement, nous proposons un programme visant à intégrer le tri et le recyclage dans le quotidien des écoles. Nous contribuons ainsi à former une génération de consommateurs soucieux de l'environnement.





Prévention et réutilisation

La prévention et la réutilisation sont des leviers essentiels dans la transition vers des emballages plus durables. Bien que la Belgique ait une longue tradition en matière d'emballages réutilisables, de nombreux obstacles freinent encore leur développement. Nous souhaitons les lever en collaboration avec nos parties prenantes.







Chiffres clés

57 %

43 %

730.909 T

d'emballages à usage unique déclarés par les membres de Fost Plus

540.386 T

d'emballages réutilisables mis sur le marché par les membres de Fost Plus

284.000 T

de CO₂ économisées grâce aux emballages réutilisables





La réutilisation – une base historique solide

Les emballages réutilisables sont bien ancrés en Belgique depuis de nombreuses années. En 2025, ils représentaient 43 % (en poids) de l'ensemble des emballages ménagers mis sur le marché. Pour les emballages professionnels, cette part est encore nettement plus élevée. La grande majorité des emballages ménagers réutilisables concerne le secteur des boissons – les bouteilles en verre pour la bière et les boissons rafraîchissantes en tête. Mais d'autres secteurs adoptent également la réutilisation.

La réutilisation progresse, mais le consommateur hésite

En novembre 2025, ConsomAction et Fost Plus ont publié la première édition du Baromètre de la réutilisation. Ce baromètre dresse un état des lieux du secteur du vrac et de la réutilisation dans notre pays. Pour ce baromètre, des entreprises du secteur ont été interrogées.

Les résultats montrent que le secteur est prêt à poursuivre sa croissance, mais qu'il se heurte encore à plusieurs obstacles. Une collaboration plus étroite entre les acteurs de la chaîne et la standardisation des emballages devraient améliorer la viabilité économique et simplifier la logistique. Mais le consommateur a lui aussi besoin d'un coup de pouce.





Fost Plus fait le lien

Avec le PPWR, le nouveau règlement européen sur les emballages et les déchets d'emballages, l'Europe mise clairement sur la prévention et la réutilisation, avec des objectifs ambitieux tant pour les entreprises que pour les États membres. La collaboration, la standardisation, les modèles économiques innovants et la sensibilisation des consommateurs joueront un rôle clé.

En 2025, nous avons identifié plusieurs domaines prioritaires, dont l'e-commerce, les emballages de service et l'alimentation, même si nos efforts ne se limiteront pas à ces secteurs. Nous avons enfin posé les bases d'une série de projets pilotes qui seront déployés au cours de l'année prochaine.

« En réunissant les partenaires, en partageant l'expertise et en accélérant l'innovation, nous faisons le lien entre le PPWR et le monde de l'entreprise. »

Lieven Capon, Program Manager Sustainable Packaging



Défi ou opportunité – inspiration du terrain

En septembre 2025, nous avons visité le projet pilote de La Conserverie & Moutarderie Belge à Eupen, avec nos partenaires. Les consommateurs peuvent y rapporter les bouchons réutilisables de Maria & Franz via les automates de retour habituels, les mêmes que ceux utilisés pour les bouteilles réutilisables. Cela simplifie le geste pour le consommateur et augmente la probabilité de retour effectif des emballages.

[Lisez l'histoire complète.](#)



La réutilisation – une option viable pour l'e-commerce ?

Reusable Bag étudie le potentiel des emballages réutilisables dans l'e-commerce. Dans ce cadre, un emballage d'expédition réutilisable a été conçu et est testé dans des conditions réelles. Parmi les partenaires du projet figurent notamment bpost, Juttu, Torfs, Twin-Tag, Fost Plus et le ReUse Lab de l'Université d'Anvers.

[Lisez l'article du blog.](#)



[Découvrez la vidéo.](#)



Recyclage

Le recyclage reste le maillon indispensable de l'économie circulaire. Une fois que les emballages (à usage unique ou réutilisables) arrivent en fin de vie, nous mettons tout en œuvre pour valoriser les matériaux qui les composent. En investissant dans le recyclage local, nous bouclons la boucle de la manière la plus durable.





Par matériau



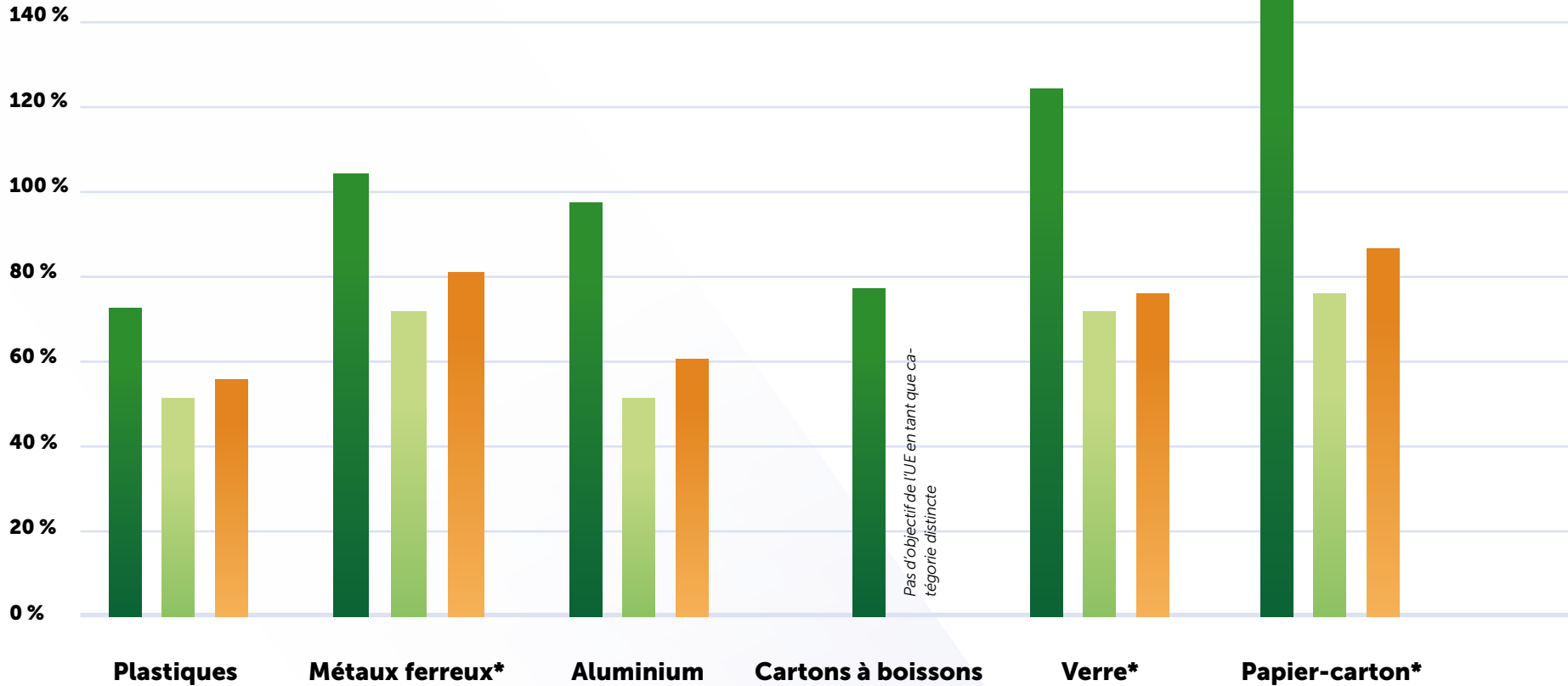
Pourcentage de recyclage 2025
(par rapport aux membres de Fost Plus)



Objectif UE 2025



Objectif UE 2030

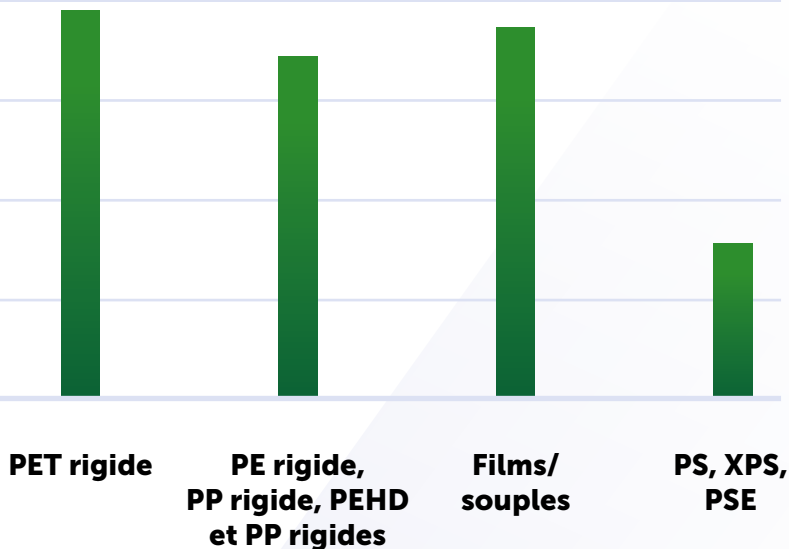


Les chiffres sont encore sujets à de légères modifications en raison de déclarations tardives et de contrôles supplémentaires.

* Les taux de recyclage sont calculés sur la base des tonnages déclarés par nos membres, conformément à l'Accord de coopération interrégional. Les tonnages recyclés comprennent toutefois également des emballages provenant d'entreprises qui ne sont pas affiliées à Fost Plus. Nous estimons qu'environ 81 % des emballages sur le marché belge proviennent de nos membres. Les emballages achetés par les consommateurs à l'étranger ne figurent pas dans nos déclarations, mais sont tout de même recyclés. De ce fait, les taux de recyclage de certains matériaux dépassent 100 %.



Par polymère



Fost Plus a réalisé une estimation indicative du taux de recyclage des plastiques pour les catégories définies à l'annexe II du PPWR. Pour l'évaluation par rapport aux objectifs de recyclage, seul l'objectif global est pris en compte.

Chiffres clés

915.570 T

d'emballages ménagers à usage unique collectées auprès des ménages belges



826.938 T

d'emballages ménagers à usage unique recyclées



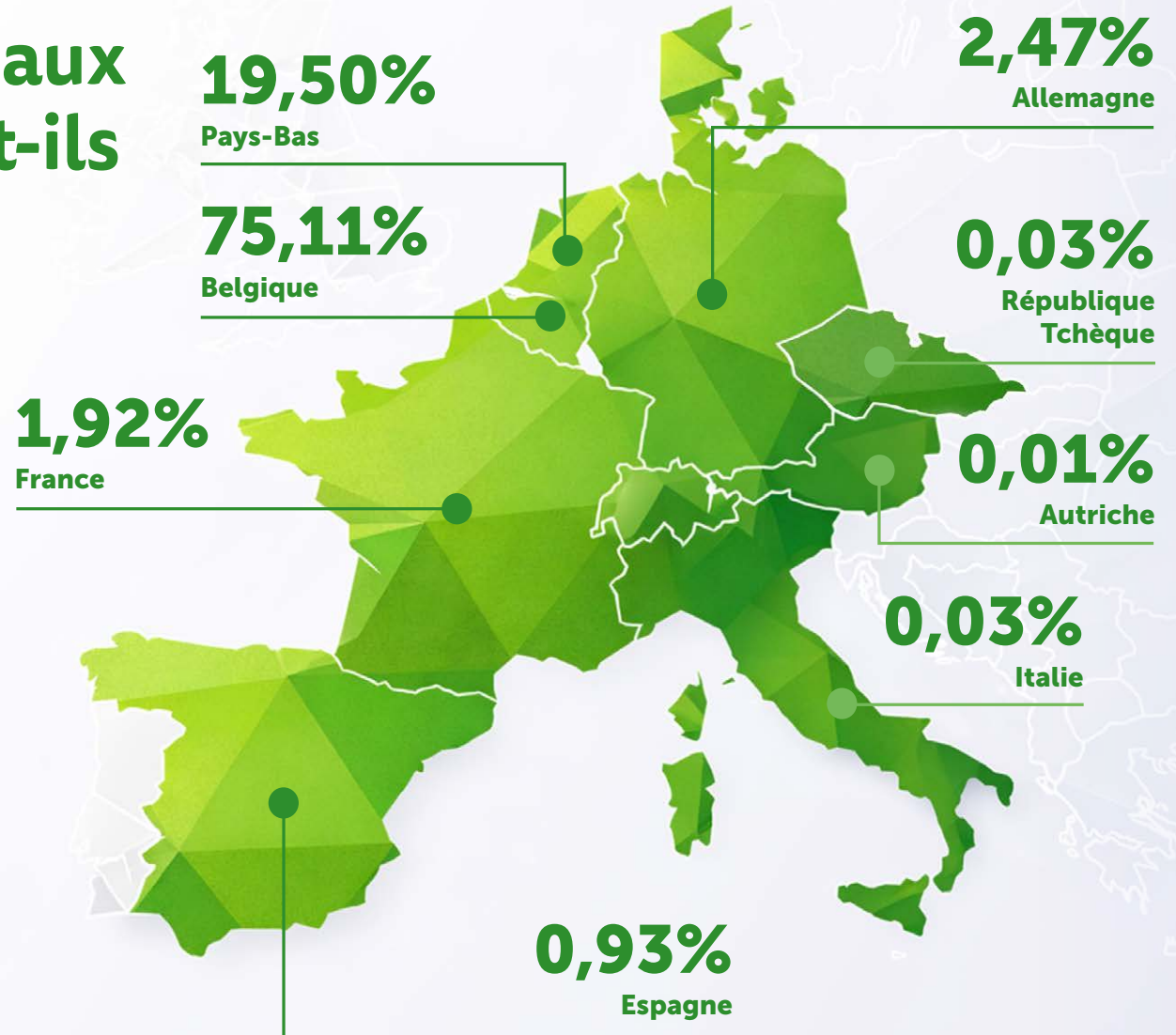
670.000 T

de CO₂ économisées grâce au recyclage des emballages à usage unique collectés sélectivement.





Où les matériaux collectés sont-ils recyclés ?





Une avancée majeure pour le recyclage chimique

Depuis octobre 2025, des produits de viande fraîche sont proposés chez Colruyt dans des barquettes en polystyrène recyclé issues de l'installation Plastics2Chemicals d'Indaver, dans le port d'Anvers. Une première pour la chaîne de supermarchés, et une avancée majeure pour le recyclage chimique dans notre pays.

Le matériau provient de pots de yaourt et de barquettes en mousse collectés via le sac PMC. Grâce au recyclage chimique, ce matériau offre la même qualité que du plastique vierge : les barquettes sont donc identiques en apparence, adaptées au contact direct avec la viande et peuvent, après usage, être à nouveau déposées dans le sac PMC.

Lisez l'histoire complète.



Vers un secteur du recyclage durable, près de chez nous

Le secteur européen du recyclage est sous pression. Face au plastique vierge bon marché, à la hausse des coûts énergétiques et à une demande limitée en matières recyclées, les recycleurs peinent à trouver des débouchés rentables. Des contrats à long terme et des volumes garantis nous ont néanmoins permis de créer des capacités de recyclage significatives dans notre pays.

Ce choix s'est avéré judicieux. Plus de la moitié des emballages en plastique que nous collectons auprès des citoyens belges est désormais traitée dans des centres de recyclage belges. Un chiffre appelé à augmenter. Investir dans l'innovation, la qualité et une collaboration encore plus intense tout au long de la chaîne sera essentiel pour soutenir la transition vers 2030.

« 2025 a de nouveau été une année difficile pour le secteur européen du recyclage. Si nous voulons atteindre les objectifs du PPWR, nous aurons grandement besoin de nos partenaires de recyclage locaux au cours des années à venir. En encourageant les investissements, nous donnons un coup de pouce supplémentaire au secteur. »

Philippe Gendebien, Business Innovation Manager



FOCUS

Morssinkhof construit un nouveau centre de recyclage à Lommel

Le 12 juin 2025, la première pierre d'un nouveau centre de recyclage a été posée à Lommel. Le site traitera des emballages en polypropylène (comme les barquettes à beurre) et en polyéthylène (comme les flacons de shampooing). L'installation sera opérationnelle à l'été 2026 et permettra de recycler chaque année 24 000 tonnes d'emballages issus du sac PMC. C'est le deuxième centre de recyclage que Morssinkhof Plastics construit dans notre pays.



Découvrez l'histoire de cette nouvelle installation.



En coulisses



2025



Unir nos forces avec les pays voisins

Le 8 octobre 2025, Fost Plus et Valipac ont signé une déclaration d'intention visant à renforcer leur collaboration avec les organisations de producteurs en France (Citeo et Citeo Pro), aux Pays-Bas (Verpact) et au Luxembourg (Valorlux). Cette coopération porte sur des thématiques clés telles que la gestion des données, l'éco-conception, le contenu recyclé et la responsabilité des producteurs pour les emballages industriels. Chaque organisation pilotera un domaine spécifique : Fost Plus prendra en charge la gestion des données relatives aux emballages.

Nos collaborateurs font la différence

L'économie circulaire repose sur l'innovation, la collaboration et la créativité. Nous tenons à remercier nos collègues pour leur engagement et les excellents résultats obtenus en 2025 !



42,6

Âge moyen



72

Collaborateurs



4

Nationalités

31 hommes

41 femmes



6

Centres de tri
belges



5.031

Membres

Financé par le monde de l'entreprise

Les activités de Fost Plus sont financées par les entreprises qui mettent des emballages sur le marché belge. Elles contribuent au système via les tarifs du Point Vert, en fonction du volume et du type d'emballages mis sur le marché. Ces contributions couvrent les coûts liés à la collecte, au tri et au recyclage des emballages, et sont complétées par les revenus issus de la vente des matériaux.

Les tarifs sont recalculés chaque année sur la base des coûts réels de collecte, de tri et de recyclage pour chaque matériau. Ainsi, chaque entreprise contribue équitablement au système. Les entreprises qui investissent dans la durabilité sont récompensées : grâce au principe de l'éco-modulation, les emballages les plus faciles à recycler bénéficient de tarifs réduits.

[Comment Fost Plus fait la différence pour les entreprises ? Découvrez-le dans cette vidéo.](#)





€ 337.606.793

Budget de fonctionnement
total



€ 21,04

Nets par habitant

**À quoi sert
chaque euro ?**

€ 0,54



Plus de 80 % de notre budget est consacré à la collecte sélective (en grande partie en porte-à-porte) ainsi qu'au tri des sacs PMC dans les centres de tri. Le reste du budget est consacré aux actions en matière d'emballages durables et de propreté publique, à la communication et à la sensibilisation, ainsi qu'au fonctionnement quotidien.



Collecte

Collecte en porte-à-porte des PMC et du papier-carton, installation et entretien des bulles à verre et des conteneurs enterrés, transport des emballages, collecte via les parcs de recyclage et gestion administrative des intercommunales.



Tri

Tri du contenu des sacs PMC dans les six centres de tri belges.



Fonctionnement quotidien

Rémunération des collaborateurs et coûts liés aux espaces de bureaux, aux plateformes ICT et aux services soutenant nos activités.



Surtri et flux résiduels

Surtri des flux résiduels issus des centres de tri et traitement des matériaux non recyclables.



Emballages durables

Programmes d'action axés sur la prévention, la réutilisation et l'éco-conception des emballages, ainsi que contrôles de qualité dans les centres de tri et les entreprises de recyclage.



Marketing et communication

Campagnes et actions de communication à destination des citoyens, des membres et des parties prenantes, communication locale des intercommunales, et promotion de la collecte sélective dans les entreprises, les écoles et différents secteurs.



Propreté publique

Initiatives en matière de prévention, de sensibilisation et d'infrastructures des réseaux régionaux de propreté Be WaPP, Mooimakers et de la Région de Bruxelles-Capitale.



Conclusion

En 2025, nous avons poursuivi les nombreuses réalisations des années passées. Tout en ouvrant un nouveau chapitre marqué par des défis d'une ampleur inédite, tant au niveau européen que national.

L'année écoulée a confirmé la complexité du contexte économique et géopolitique. Entreprises et citoyens en Belgique ont dû faire face à des pressions importantes sur les coûts, l'énergie et le pouvoir d'achat. Dans ce cadre, les efforts engagés pour renforcer la compétitivité de notre pays sont essentiels. Ils conditionnent notre capacité collective à continuer d'investir dans des solutions durables.

Parallèlement, l'Europe accélère sa transformation réglementaire. Le *Packaging and Packaging Waste Regulation* (PPWR) marque un tournant pour notre secteur. Fost Plus entend pleinement jouer son rôle : anticiper, structurer et accompagner ces évolutions avec pragmatisme. Forte de son expérience, la Belgique reste une référence européenne — et notre ambition est claire : le rester.

Dans ce contexte, Fost Plus et Valipac ont engagé des plans visant à renforcer leur collaboration. Elle permettra de gagner en cohérence et en qualité de service, au bénéfice des consommateurs comme des clients professionnels.

Mais au-delà des structures et des ambitions, ce sont avant tout des personnes qui font Fost Plus. Je tiens à remercier sincèrement les équipes de Fost Plus. Dans un contexte en constante évolution, leur engagement, leur professionnalisme et leur esprit d'équipe font la différence, chaque jour. C'est grâce à elles que nos objectifs deviennent des réalisations concrètes.

Je souhaite également exprimer ma profonde reconnaissance envers toutes les personnes de terrain qui, chaque jour, collectent les sacs PMC dans nos rues, ainsi qu'à

l'ensemble des collaborateurs des centres de tri et de recyclage. Par leur travail essentiel, souvent discret mais indispensable, ils rendent concrètement possible la valorisation et la réutilisation des PMC collectés. Ils sont un maillon fondamental de cette chaîne circulaire que nous construisons ensemble.

Je souhaite également remercier les membres de l'Organe d'administration pour leur implication au cours de l'année écoulée. Leur ouverture, la qualité des échanges et leur écoute active sont des atouts précieux. Ils renforcent la solidité de nos décisions et la pertinence de notre trajectoire.

Nous continuerons à avancer avec détermination sur nos priorités : prévention, réutilisation et éco-conception, avec une exigence constante — concilier ambition environnementale et réalité opérationnelle.



En tant que nouveau Président, je mesure pleinement la responsabilité qui m'est confiée. Je tiens à remercier chaleureusement mon prédécesseur, Jan Vander Stichele, pour son engagement et son action déterminante. Il a contribué à préparer Fost Plus aux défis d'aujourd'hui. Je le félicite également pour sa nomination à la présidence de la Fédération des Entreprises de Belgique.

Fost Plus est solide, engagée et prête. Les défis sont nombreux, mais nous avons les moyens d'y répondre.

C'est avec confiance et détermination que nous avançons.

Robert Torck

Président de l'Organe d'administration de Fost Plus





Fost Plus

Avenue des Olympiades 2
BE-1140 Evere

☎ +32 2 775 03 50

✉ pr@fostplus.be

fostplus.be